



Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues,

Depuis le début de l'été, les **difficultés croissantes** dans les **urgences** et les **préconisations de la mission Braun** ont conduit à une **hausse significative** des **appels au 15**, de plus de 20 % et plus sur une période récente.

Cette tendance ne va pas s'inverser.

Cet état de fait met le **SAMU** sous forte tension.

De plus, de manière récurrente, des structures hospitalières d'urgences et ou pré hospitalières fonctionnent en mode dégradé voire ferment dans notre région.

Le SAMU s'efforce de diminuer l'impact sur les patients en assurant leur meilleure réorientation. Cette mission est de plus en plus complexe.

Pour la mener à bien, il est nécessaire de **renforcer les effectifs** médicaux du **SAMU** dédiés à la régulation libérale.

Nous avons besoin de votre appui pour ce faire et nous vous serions très **reconnaissants** de votre **implication**.

Pour les **volontaires**, l'équipe médicale du **SAMU** assurera votre **formation** et vous bénéficierez, dans votre exercice, de la proximité des médecins régulateurs hospitaliers et libéraux et de leurs conseils.

Bien entendu, votre **engagement** sera **valorisé financièrement** selon les modalités les plus **avantageuses** que permet la **réglementation** :

Soit au minimum :

- 292 € brut 10h / jour
- 861 € brut pour 24h

Questions et candidatures **exclusivement auprès du SAMU :**

04 91 38 45 15 / 04 91 38 58 16

Ou

andre.puget@ap-hm.fr

Vous remerciant sincèrement pour votre aide dans la gestion de cette crise.

M. François CREMIEUX
Directeur Général

Professeur Jean-Luc JOUVE
Président de la CME